

SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC ET DES SCOLAIRES AUX ENJEUX DE L'EAU

*Journée technique d'information et d'échanges
Vendredi 24 novembre à Authezat (63)*



ACTES DE LA JOURNÉE



en partenariat avec :

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Établissement public du ministère
chargé du développement durable



ASSOCIATION
RIVIÈRE RHÔNE ALPES AUVERGNE





SOMMAIRE

	PAGE
SOMMAIRE	3
-----	-----
CONTEXTE DE LA JOURNÉE	4
-----	-----
PROGRAMME DE LA JOURNÉE	5
-----	-----
- LA MISE EN RÉSEAU DES ACTEURS AUTOUR DE L'EEDD	6
-----	-----
- PROJETS D'EEDD AUPRÈS DU GRAND PUBLIC	11
-----	-----
- LES ACTIONS DE SENSIBILISATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE AUPRÈS DU GRAND PUBLIC	15
-----	-----
- ÉLABORER UNE STRATÉGIE DE COMMUNICATION	19
-----	-----
- L'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE À L'ÉCOLE : ENJEUX, OUTILS & PARTENAIRES	25
-----	-----
- CONCEPTION D'ANIMATIONS PÉDAGOGIQUES SUR LE THÈME DE L'EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES	30
-----	-----
- ÉLABORER UN PROJET D'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT AUPRÈS DES SCOLAIRES DANS LE CADRE D'UN CONTRAT TERRITORIAL	35
-----	-----
LISTE DES PARTICIPANTS	38
-----	-----

SENSIBILISATION DES SCOLAIRES ET DU GRAND PUBLIC AUX ENJEUX DE L'EAU

Contexte

L'atteinte des objectifs de bon état des milieux aquatiques et des ressources en eau nécessite d'assurer une gestion globale à l'échelle des bassins versants en impliquant l'ensemble des acteurs du territoire. La mobilisation du plus grand nombre et l'évolution des comportements individuels et collectifs sont ainsi essentielles pour faciliter et appuyer les actions des collectivités locales en faveur de l'intérêt général.

Les actions de communication et de sensibilisation auprès du grand public ont pour vocation de porter à connaissance les enjeux liés à l'eau et de permettre leur appropriation par les citoyens. Cela nécessite d'adapter les actions et leurs objectifs au(x) public(s) ciblé(s). Pour ce faire, l'élaboration d'une stratégie de communication cohérente permet de développer un message clair et en accord avec les objectifs de gestion. Travailler en partenariat avec les différents acteurs d'un territoire est également important pour favoriser une bonne lisibilité et visibilité des actions.

La sensibilisation des scolaires, quant à elle, permet, au travers de projets pédagogiques, de développer la capacité d'agir nécessaire pour répondre aux grands enjeux d'aujourd'hui dès le plus jeune âge. Pour construire ces actions, les collectivités peuvent s'appuyer sur le travail des acteurs de l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) et mutualiser les moyens entre structures. Un travail préalable avec l'Éducation Nationale est également nécessaire pour élaborer des projets pédagogiques adaptés à un jeune public.

Objectifs

- > Échanger sur l'élaboration des actions de communication, de sensibilisation et d'éducation, de leur conception à leur évaluation,
- > Présenter plusieurs retours d'expériences et les différents outils mis en place,
- > Aborder les synergies possibles entre gestionnaires de milieux aquatiques et acteurs de l'EEDD.

Publics

Techniciens et chargés de mission des procédures de gestion des milieux aquatiques, salariés de structures d'EEDD, techniciens et ingénieurs des collectivités territoriales et des services déconcentrés de l'État, chargés d'intervention des Agences de l'Eau et des Conseils Régionaux, associations, conservatoires d'espaces naturels, bureaux d'études, élus, chercheurs, étudiants.

PROGRAMME

9H00 ACCUEIL DES PARTICIPANTS

9H30 LA MISE EN RÉSEAU DES ACTEURS AUTOUR DE L'EEDD

Missions, acteurs, actions pédagogiques et collectives, thématiques de travail... Quels enjeux et modalités de partenariat entre collectivités locales et acteurs de l'EEDD ? Illustration à travers l'exemple du Réseau Éducation à l'Environnement Auvergne.

> *Thierry DALBAVIE & Géraldine COUTEAU - Réseau Éducation à l'Environnement Auvergne*

COMMUNICATION AUPRÈS DU GRAND PUBLIC

10H15 PROJETS D'EEDD AUPRÈS DU GRAND PUBLIC

Présentation des actions du CPIE en faveur de la prise en compte des enjeux de l'eau par le grand public : construction des projets, bilan et recommandations pour mobiliser sur ces événements.

> *Laurent LONGCHAMBON - CPIE Clermont Dômes (63)*

11H00 LES ACTIONS DE SENSIBILISATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE AUPRÈS DU GRAND PUBLIC

Construction des actions de communication et de sensibilisation auprès du grand public par le Parc Naturel Régional Livradois-Forez, à l'origine de la création d'un « observatoire de la biodiversité » et d'un réseau « d'ambassadeurs Nature ». Actions du Contrat Territorial de l'Eau Mère et du Ruisseau des Parcelles en faveur de la sensibilisation du grand public.

> *Serge CHALEIL - PNR Livradois-Forez (63) & Vincent AMARIDON - Agglo Pays d'Issoire (63)*

11H45 ÉLABORER UNE STRATÉGIE DE COMMUNICATION

Afin de gagner en efficacité et en lisibilité sur un territoire, la construction d'un plan de communication peut s'avérer pertinente. La réflexion ainsi que la méthodologie à employer pour construire un tel document sera présentée à travers un retour d'expérience du Syndicat Rivières des 4 Vallées.

> *Aline BRANCHARD - Syndicat Rivières des 4 Vallées (38)*

12H30 DÉJEUNER

COMMUNICATION AUPRÈS DES SCOLAIRES

14H00 L'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE À L'ÉCOLE : ENJEUX, OUTILS & PARTENAIRES

Description des évolutions et objectifs de l'EDD au sein de l'école primaire, de la place de l'enseignant et de l'intérêt des démarches partenariales. Exemple de partenariat avec le Contrat Territorial de l'Eau Mère et du Ruisseau des Parcelles.

> *Thierry MEYNIER & Maryvonne GIRARDIN - Éducation Nationale & Vincent AMARIDON - Agglo Pays d'Issoire (63)*

14H45 CONCEPTION D'ANIMATIONS PÉDAGOGIQUES SUR LE THÈME DE L'EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES

Le syndicat Ay-Ozon construit depuis plusieurs années des projets d'animations pédagogiques avec les écoles de son territoire : élaboration, mise en œuvre et évaluation des actions. La réalisation de films d'animation par des élèves sur le thème de l'eau sera aussi détaillée par le PNR Livradois Forez.

> *Jonathan MALINEAU - Syndicat Mixte Ay-Ozon (07) & Serge CHALEIL - PNR Livradois-Forez (63)*

15H45 ÉLABORER UN PROJET D'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT AUPRÈS DES SCOLAIRES DANS LE CADRE D'UN CONTRAT TERRITORIAL

Depuis 2005, le SMVVA propose aux écoles de son territoire des programmes d'animations scolaires (184 classes, plus de 4300 élèves concernés). Retour d'expérience sur le processus d'élaboration de ces programmes : partenariat avec l'Éducation Nationale, cahier des charges, travail avec le prestataire, mobilisation des enseignants, ...

> *Béatrice MALHERBE - Syndicat Mixte des Vallées de la Veyre et de l'Auzon (63)*

16H30 FIN DE JOURNÉE

LA MISE EN RÉSEAU DES ACTEURS AUTOUR DE L'EEDD

» THIERRY DALBAVIE & GÉRALDINE COUTEAU - RÉSEAU ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT AUVERGNE

PRÉCISION DE QUELQUES NOTIONS

» EDUCATION ≠ COMMUNICATION

Il ne faut pas confondre éduquer avec communiquer. Eduquer c'est « conduire vers », alors que communiquer correspond seulement à apporter une information (on parle aussi de « porter à connaissance »).

» SENSIBILISER

Le terme de sensibiliser est complexe à définir car on peut difficilement évaluer si une personne est devenue sensible, c'est-à-dire ouverte à la problématique abordée.

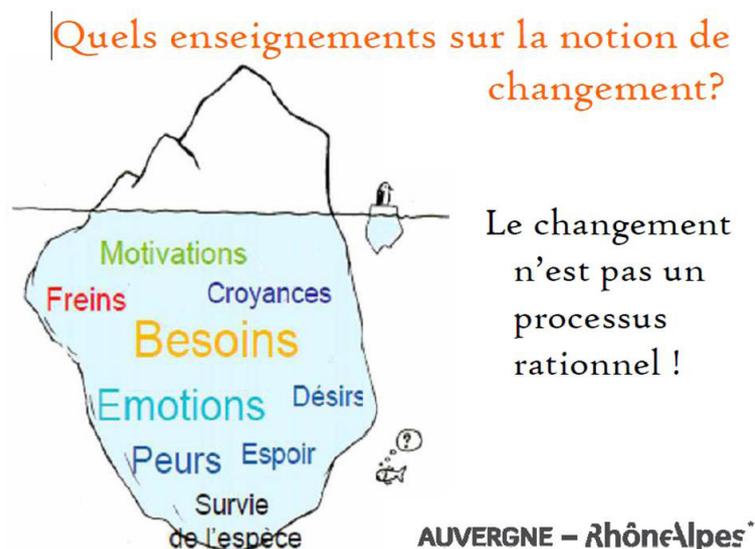
LA NOTION DE CHANGEMENT

Le changement de comportement est un processus lent en raison des nombreuses résistances aux changements inhérentes à l'être humain (freins et blocages, phénomènes de sidération, ...). Il faut en premier lieu que les gens se sentent concernés par le sujet. S'ils ne le sont pas, ils n'entendront pas le message que l'on souhaite transmettre.

Pour comprendre le processus de changement, il faut analyser ce qu'il se passe à l'intérieur d'une personne depuis le « je ne suis pas concerné », jusqu'au « j'agis et je m'engage ». Les sciences psycho-sociales ont travaillé sur ce sujet et des références sont données dans le diaporama de la présentation.

L'ACCOMPAGNEMENT AU CHANGEMENT

Il existe diverses méthodes pour accompagner au changement et représenter ce processus. La figure ci-dessous utilise la représentation par un iceberg, avec une partie visible infime et une partie immergée invisible, où tout le processus a lieu.



Représentation du processus de changement - REEA

Deux exemples de méthodes d'accompagnement au changement pour la transition écologique :

Stéphane Labranche, chercheur sur les problématiques de changement climatique à Grenoble, évoque 4 scénarios possibles de la transition écologique :

- Un premier scénario basé sur le développement durable, avec l'idée qu'en informant les gens et en les faisant participer ils pourront changer de comportement et accompagner les efforts de lutte contre le changement climatique.
- Un second scénario basé sur les experts exprimant aux décideurs quoi faire et mettent directement en œuvre les politiques publiques.
- Un scénario totalitaire avec un gouvernement qui décide d'entamer la transition écologique sans demander à sa population si elle veut passer à l'action, il l'impose.
- Un quatrième scénario selon lequel il y a une relation de sensibilité et de respect pour la nature, et où on agit à partir de ce respect ; il n'y a pas d'imposition par la loi.

Pour Lara Mang-Joubert, formatrice et sociologue, il y a deux ingrédients importants pour permettre le changement :

- En avoir envie (= la motivation)
- Être en situation d'avoir confiance sur le fait que l'on a la capacité à changer (= l'estime de soi).

Pour Lara Mang-Joubert, nous sommes dans un contexte peu favorable au changement en raison des dissonances cognitives permanentes de la société. Un exemple parlant est celui des publicités pour les produits sucrés avec l'indication « Pour votre santé, évitez de manger trop gras, trop sucré, trop salé ». Ces messages contradictoires participeraient à renforcer les résistances au changement.

LES SCOLAIRES

Les enfants sont la génération future, il est donc essentiel de construire des projets pédagogiques pour les amener vers la capacité d'agir. Cependant, sensibiliser les scolaires n'amène pas forcément le changement.

De plus, les parents et enseignants n'apprécient pas toujours que l'on instrumentalise les enfants pour faire passer des messages aux adultes. Pour des projets pédagogiques efficaces, il faut donc travailler de concert avec tous les acteurs (collectivités, Education Nationale et acteurs de l'EEDD). La place des collectivités est primordiale car mettre en place une politique d'éducation sur l'eau est un choix fort de la part des élus locaux.

Attention : Les résultats des actions auprès des scolaires sont difficilement mesurables en fin d'année/de projet.



Sensibilisation des scolaires - REEA

LE GRAND PUBLIC

L'Education populaire est en perte de vitesse mais revient à l'ordre du jour. Pour sensibiliser les adultes, il existe un grand nombre d'actions possibles mais pas de solutions miracle, il faut s'adapter au public et au contexte local.



Education du grand public - REEA

PRÉSENTATION DU RÉSEAU EDUCATION À L'ENVIRONNEMENT AUVERGNE (REEA)

Suite à la fusion des régions, le REEA a adhéré au GRAINE Rhône Alpes, devenant ainsi le GRAINE Auvergne Rhône-Alpes.

Le REEA est un réseau d'EEDD composé d'une soixantaine d'acteurs d'éducation à l'environnement avec les missions suivantes :

- faciliter la mise en réseau des acteurs sur le territoire Auvergnat ;
- faire circuler l'information ;
- permettre la concertation des quatre sphères d'acteurs (services de l'état, collectivités, associations et entreprises) via l'espace régional de concertation ;
- augmenter et consolider les compétences des éducateurs à l'environnement sur l'Auvergne (adhérents ou non) ;
- favoriser l'échange de pratique, la rencontre entre acteurs ;
- co-construire des projets collectifs et accompagner les collectivités avec comme objectif de développer des actions d'EEDD sur tout le territoire ;
- répondre aux besoins des politiques territoriales en matière d'EEDD ;
- représenter la voix de l'EEDD.

Exemples de réseaux équivalents sur d'autres territoires :

- Pétale (Ardèche)
- Réseau empreinte (Haute Savoie)
- Educ 'Alpes (Massif Alpin)

L'EEDD SUR LE TERRITOIRE AUVERGNE



Cartographie des acteurs EDD en Auvergne - REEA

Une cartographie des acteurs de l'EEDD en Auvergne est disponible sur le site internet du REEA (<http://ree-auvergne.org/annuaire>), avec notamment la possibilité d'effectuer une recherche par thématique.

Un état des lieux de l'EEDD en Auvergne réalisé en décembre 2016 montre qu'environ 60% des projets sont tournés vers les scolaires et 40% vers les adultes. Les thématiques les plus développées sont : nature, écosystèmes, biodiversité, eau, jardin et déchets (retrouver l'intégralité de l'état des lieux [ici](#)).

ACTIONS PÉDAGOGIQUES ET COLLECTIVES

Les adhérents s'impliquent dans le réseau pour développer des projets d'envergure auvergnate. Ce travail vient en complément des projets plus locaux menés en partenariat direct avec les collectivités. Le REEA ne fait pas à la place des membres, il porte la coordination administrative et pédagogique des projets et permet aux différentes structures de se coordonner pour ne pas se mettre en concurrence.

Exemple de projet :

Le REEA a mis en place un groupe de travail sur le risque majeur inondation afin de développer une formation et un projet pédagogique adapté à la communauté de communes Riom Limagne et Volcan.

» LE TRAVAIL EN PARTENARIAT

Il existe plusieurs outils pour contractualiser un projet entre une structure d'EEDD et une collectivité. Chacun possède ses avantages et inconvénients et il est essentiel de réfléchir à la forme de partenariat souhaitée en amont du projet, suivant les objectifs fixés.

» LES DIFFÉRENTS OUTILS :

Initiative du projet par l'association

C'est l'association qui propose un projet à la collectivité. S'il correspond aux objectifs de la collectivité, ce dernier peut être accepté. Le projet est à l'initiative de l'association et sous sa responsabilité. Il se basera sur le régime de la subvention.

Les Appels à projets

C'est la collectivité qui donne les grands objectifs recherchés et les diffuse auprès des acteurs du territoire. Les acteurs répondent ainsi à l'AAP de manière différente. Cela permet une richesse des projets.

Ces deux premiers outils permettent de favoriser l'innovation sur le territoire et de faire face aux aléas du projet en raison de leur souplesse.

Les Appels d'Offre

Il s'agit là d'une commande publique avec un cadre défini par la collectivité. L'appel d'offre restreint la créativité des associations et les met directement en concurrence. Il est également contraint et lourd au niveau juridique avec notamment des difficultés pour construire un cahier des charges lorsque l'on n'est pas professionnel de l'EEDD.

LE FINANCEMENT DES ACTIONS

D'une manière générale les budgets alloués aux projets d'éducation à l'environnement sont faibles. L'enjeu du REEA est de faire augmenter les lignes budgétaires EEDD pour développer les projets sur les territoires.

Une piste évoquée est la possibilité de financer à 60% les projets d'éducation à l'environnement sur l'eau via le fonds FEDER (qui possède une fiche eau dans l'axe 5.2 avec l'éducation à l'environnement comme action éligible).

Pour en savoir plus, vous pouvez contacter la coordinatrice du REEA, Mme Géraldine COUTEAU (coordination@ree-auvergne.org)

PRÉSENTATION DES ACTIONS DU CPIE TOURNÉES VERS L'EAU EN RELATION AVEC DES PARTENAIRES

» LAURENT LONGCHAMBON – CPIE CLERMONT DÔMES (63)

Les Centres Permanents d'Initiative pour l'Environnement (CPIE) sont des structures labellisées par un cahier des charges spécifique et possèdent plusieurs axes de travail formation, centre de ressource, ingénierie et éducation à l'environnement.

MÉDIATION TERRITORIALE SUR LE RÉSEAU DES TOURBIÈRES

» CONTEXTE

Dans un projet d'élaboration d'un plan de gestion des tourbières, le Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne a missionné le CPIE Clermont-Dômes pour identifier chez les habitants des communes concernées par ce milieu les enjeux qu'ils identifient et leurs attentes vis-à-vis de leur gestion.

La technique employée par le CPIE a été celle dite du « porteur de parole ». Cette technique consiste à partir à la rencontre des gens dans différents contextes (fête de village, zone de flux, marche de pays...) afin d'engager le débat sur leur perception des tourbières.

» BUTS DE LA MÉTHODE

- Eviter d'aller vers les gens (ex : pétition à signer) mais faire venir volontairement les personnes dans le débat, le susciter indirectement.
- Rencontrer des personnes qu'on n'entend jamais.
- Echanger avec les personnes pour recueillir des arguments élaborés, appelés « pépites ».
- Retranscrire ces « pépites » et les afficher pour enrichir le débat, amener à une vision encore plus complexe et globale des enjeux de la gestion des tourbières.
- Synthétiser ces pépites pour enrichir le plan de gestion, le concilier avec le contexte local.

» MÉTHODOLOGIE

Une tourbière creusée contient et redonne plus d'eau et d'oxygène à la nature et aux champs. Si on ne les exploite pas : elles meurent et ne respirent pas. C'est une ouverture pour la nature.
Joël, 66 ans.

Concilier les règles sur la transition énergétique et celles sur l'eau.
Pourquoi ne peut-on pas installer une génératrice d'électricité en rivière alors que le climat change ?
Jean-Paul, 55 ans.

" Bien mesurer l'intérêt économique pour la commune et le coût de l'absence de l'eau.
Pour une écologie intelligente.
Faut pas y toucher !"
Maurice, paysan, 58 ans.

Exemple de « pépites »

La difficulté de la méthode consiste à trouver des lieux propices au débat et à l'interpellation des gens (trouver la bonne place publique, un bar local fréquenté, etc...).

Les ateliers du CPIE sont ensuite destinés à interpeller les passants, avec des banderoles tendancieuses par exemple (cf. image 1). Ces ateliers durent en général une journée ou une journée.



Exemple d'un atelier

LES SCIENCES PARTICIPATIVES : L'OPÉRATION « UN DRAGON DANS MON JARDIN »



Identification d'amphibiens

Dans le cadre de la création d'un Observatoire des amphibiens d'Auvergne en Massif Central, le CPIE a mené un projet de science participative visant à combler les lacunes de connaissance des amphibiens grâce à la participation du grand public.

Le CPIE amène ainsi les gens à faire remonter de l'information par eux-mêmes. Ces actions touchent les personnes attirées par les thématiques environnementales et qui souhaitent faire par eux-mêmes pour apprendre. Plus d'informations sur le projet [ici](#).

ANIMATIONS PONCTUELLES GRAND PUBLIC

Le concept des animations ponctuelles fait également partie des actions menées par le CPIE. Il s'agit principalement d'actions de valorisation des Espaces Naturels Sensibles en partenariat avec les collectivités (départements ou communes).

Ces actions sont des journées ou demies journées de découverte du patrimoine aquatique, de la faune et de la flore du territoire. Elles permettent de toucher les personnes en balade récréative (principalement le week-end).



Animation ponctuelle grand public

BIENVENUE DANS MON JARDIN AU NATUREL

Il existe également des personnes qui possèdent déjà des pratiques vertueuses chez eux, dans leur jardin notamment. Le programme national « Bienvenue dans mon jardin au naturel » se propose de valoriser et diffuser ces bonnes pratiques au plus grand nombre.

Ce thème du jardinage permet d'aborder indirectement la gestion de l'eau via la limitation des pesticides, l'utilisation de l'eau de pluie ou encore l'impact des pratiques au jardin sur la pollution transmise aux aliments, au sol et à l'eau.

Les personnes qui possèdent un jardin ont souvent des habitudes difficiles à faire changer car venant de convictions fortes. L'idée du projet est de toucher ces personnes en donnant à voir les pratiques vertueuses de leur voisin (effet « goutte d'eau »). Le challenge du CPIE est de réussir à faire ouvrir les jardins au grand public.

Plus d'informations sur le projet [ici](#).

LE PROGRAMME D'ACTIVITÉ DU CPIE

Les CPIE ont également des programmes d'activités dans le cadre desquels des actions sur les milieux aquatiques sont menées. Des conférences/débats sur le thème de l'eau sont par exemple organisées. Des sorties de terrain à la découverte des rivières du territoire ont également lieu et peuvent être encadrées par des guides nature volontaires.

PROGRAMME GUIDE NATURE VOLONTAIRE

Le programme guide nature volontaire consiste à former des personnes issues du grand public qui souhaitent partager des connaissances et leur attrait pour l'environnement. Ces animateurs vont ensuite pouvoir encadrer des animations grand public.

Ce programme permet de former une quinzaine de personnes chaque année via 6 à 8 journées de formation. Les milieux aquatiques font partie des thématiques abordées lors de ces journées de formation.

L'intérêt de former des personnes non professionnelles dans le domaine est d'obtenir un langage différent et plus audible auprès du grand public.

LES CHANTIERS PARTICIPATIFS

Les chantiers participatifs sont des travaux en rivière réalisés avec le monde professionnel (l'UNICEM), l'état et les collectivités (DIRMC, communes), ou encore dans le cadre de formations continues (BPJEPS).

Ces chantiers effectués dans une démarche de co-formation permettent la complémentarité des compétences entre ceux qui savent « quoi faire » et ceux qui savent « comment faire ». Il permet de briser les préjugés entre les domaines de l'environnement, de l'entreprise, de l'état...

Exemple de chantier participatif : Renforcement des continuités écologiques en faveur de petits mammifères semi-aquatiques.

Dans le cadre de ce projet, des aménagements en bord de cours d'eau (banquettes, passages à loutres...) ont été réalisés en partenariat avec la Direction Interdépartementale des Routes du Massif Central.



Chantier participatif

LE GRAND PUBLIC ET LES PROJETS SCOLAIRES

Des collectivités et des syndicats intercommunaux portent et financent des projets pédagogiques à destination des enfants de leurs territoires sur des thèmes variés liés à l'eau.

Dans ce cadre, les accompagnateurs des classes découvrent comme les élèves le patrimoine aquatique, ses richesses faunistiques et floristiques, le fonctionnement du milieu et ses caractéristiques. Ils découvrent aussi sur leur territoire les impacts de l'Homme sur l'eau que ce soit en négatif (aménagements, pollutions...) ou positif (passe à poissons, restauration de berges, création de zones humides...).

LES ACTIONS DE SENSIBILISATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE AUPRÈS DU GRAND PUBLIC

» SERGE CHALEIL – PNR LIVRADOIS-FOREZ (63) & VINCENT AMARIDON – AGGLO PAYS D'ISSOIRE (63)

CRÉATION D'UN OBSERVATOIRE PARTICIPATIF DE LA BIODIVERSITÉ

Dans le cadre de sa charte, le Parc Naturel Régional Livradois-Forez a expérimenté la création d'un observatoire participatif de la biodiversité qui a pour objectif de :

- mettre à la disposition des habitants, via le site internet du Parc, une base de données sur la faune et la flore du Parc.
- constituer un réseau d'ambassadeurs de la nature.
- proposer aux habitants de contribuer à la connaissance des espèces en participant à des inventaires sur la faune et la flore.
- proposer un forum sur le site de l'observatoire pour permettre des échanges entre les observateurs, développer le sentiment d'appartenance à un groupe, les ambassadeurs du Parc, réseau d'alerte sur la biodiversité.
- partager les données dans le cadre de programmes nationaux du muséum de Paris, le Parc et ses partenaires.
- disposer à tout moment de données actualisées et géo référencées sur les espèces et les milieux présents sur le PNR Livradois-Forez.



CONSTITUER UN RÉSEAU D'AMBASSADEURS DE LA NATURE

Pour constituer ce réseau, il a fallu préalablement adapter le discours et les protocoles de récolte de données au grand public. Créer du lien et une dynamique en proposant des rencontres et des formations était également essentiel à l'instauration d'un réseau durable dans le temps.

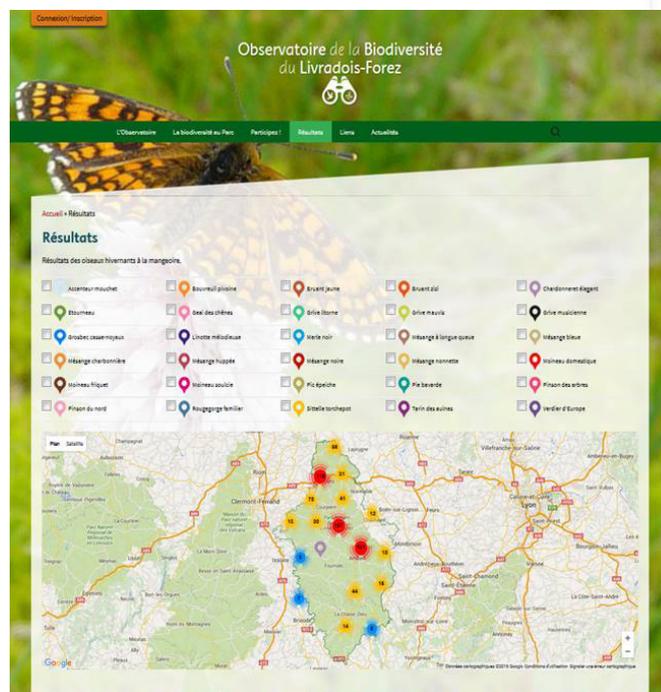
Ce réseau permet également de :

- Bénéficier de l'expérience de spécialistes dans les domaines de la nature,
- Améliorer ses connaissances sur la biodiversité et participer à leur diffusion,
- Apporter une contribution directe à la préservation de la biodiversité,
- Bénéficier de la reconnaissance d'un réseau, et échanger en toute convivialité,
- Participer à des formations gratuites sur les thèmes de la biodiversité.

OUTILS EMPLOYÉS

» MISE EN PLACE D'UNE PLATEFORME WEB

Une plateforme de saisie en ligne des informations récoltées a été réalisée en interne afin de valoriser les actions des bénévoles et de centraliser l'information.



Plateforme web

» MISE EN PLACE D'UN FORUM ET D'UNE CHARTE

Un forum d'échange a aussi été mis en ligne à la demande des participants à l'observatoire. Le but de ce forum est d'échanger sur les actions réalisées et de pouvoir organiser des sorties au sein du réseau.

Pour aller plus loin, une charte formalisant l'engagement de l'ambassadrice/ambassadeur peut être signée entre le bénévole et le Président du Parc pour une durée de 3 ans.

Résultats
En 2017, le PNR Livradois-Forez comptait 280 participants aux inventaires réalisés sur le territoire et 60 ambassadeurs/ambassadrices ayant signé la charte d'engagement. Ce résultat reste modeste par rapport à la population totale du parc mais une bonne participation aux évènements organisés a été observée.

BILAN DE L'ACTION

» ASPECTS POSITIFS

- Création de liens et d'une dynamique d'échange entre les habitants et le Parc
- Implication dans un projet local
- Formation et apprentissage des habitants
- Amélioration des connaissances pour le Parc



Rencontre du réseau ambassadeur nature

» ASPECTS NÉGATIFS

- Manque de temps pour les participants
- Peur de ne pas avoir les connaissances
- Difficulté à recruter et fidéliser les observateurs
- Récolte des données pas assez abondantes

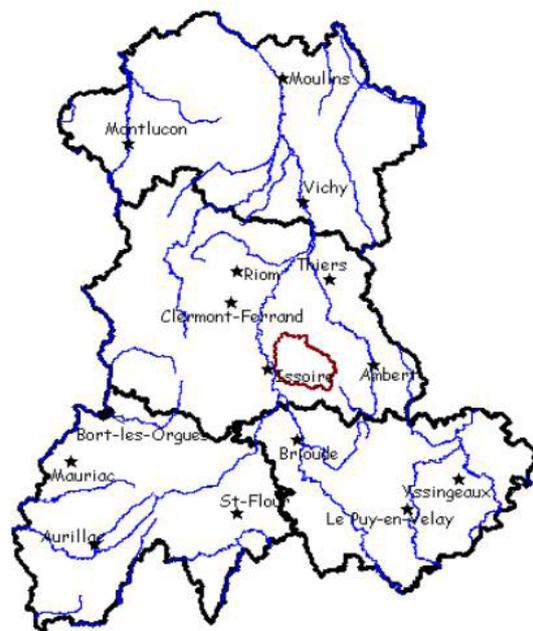
ACTION DE SENSIBILISATION « GRAND PUBLIC » DU CONTRAT TERRITORIAL DE L'EAU-MÈRE ET DU RUISSEAU DES PARCELLES

» CONTEXTE & ACTIONS

Le Contrat Territorial de l'Eau-Mère et du Ruisseau des Parcelles se situe en rive droite de l'allier, à l'est de la commune d'Issoire. Ce 1er Contrat Territorial est devenu opérationnel à partir de septembre 2014. Il est actuellement porté par 2 communautés de communes : Agglo Pays d'Issoire et Ambert Livradois Forez.

Les actions du contrat portent sur 2 bassins versants principaux : l'Eau-Mère (178 km²) et le Ruisseau des Parcelles (38 km²), ainsi que leurs affluents. Les principales problématiques traitées sont le partage de la ressource en eau (en particulier lors étiages) et la continuité écologique (présence de nombreux biefs).

Partant du constat que les biefs et seuils font partie intégrante du paysage local, un partenariat avec le Pays d'art et d'histoire d'Issoire a été engagé en 2015. Il a donné lieu à la création de balades à deux voies permettant de mettre en valeur le patrimoine bâti et naturel auprès du grand public. Un guide du riverain adapté au contexte local a également été édité.



Localisation du Contrat Territorial

BALADE À 2 VOIX « AU FIL DE L'EAU »

Cette balade est commentée par un guide-conférencier du Pays d'art et d'histoire et le chargé de mission du Contrat Territorial (CT). Elle permet d'aborder à la fois les aspects historiques autour de la rivière et les enjeux actuels. Le détail du parcours et des points abordés est présenté dans le diaporama numéro 3.

Cette action permet également à l'animateur du CT de rencontrer directement les minotiers du secteur et d'échanger sur leurs besoins.



Balade à 2 voies « au fil de l'eau »

BALADE À 2 VOIX « LES PIEDS DANS L'EAU »



Balade à 2 voies « les pieds dans l'eau »

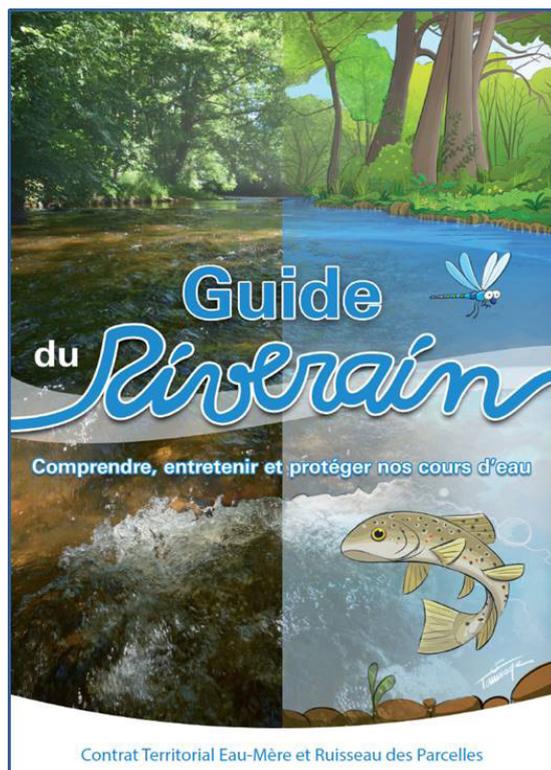
Cette balade à destination des enfants se déroule autour des biefs et cours d'eau de la commune de Sauxillanges. Comme la visite précédente, elle aborde les aspects patrimoniaux et naturels de ce secteur. Le détail des points abordés et du parcours est présenté dans le diaporama numéro 3.

Ces deux balades reçoivent des retours positifs et permettent de créer du lien entre les riverains et les usagers de la rivière.

GUIDE DU RIVERAIN

Dans le cadre des actions grand public, un guide du riverain a été conçu à l'aide d'un groupe de travail large (agriculteur, élus, techniciens...). Il a pour but d'effectuer une synthèse des différentes visions des milieux aquatiques pour permettre leur meilleure compréhension et une adaptation des pratiques.

Une présentation et un lien vers le guide en ligne sont disponibles dans le diaporama numéro 3 .



Guide du riverain

ÉLABORER UNE STRATÉGIE DE COMMUNICATION

» ALINE BRANCHARD – SYNDICAT RIVIÈRES DES 4 VALLÉES (38)

DÉFINITION

Une stratégie de communication est un document permettant de déterminer la manière de diriger et de coordonner les actions pour atteindre les objectifs de communication fixés. Elle permet de définir la ligne de conduite qui doit s'imposer aux différentes expressions de la structure.

CONSTRUIRE SA STRATÉGIE DE COMMUNICATION

» DRESSER UN ÉTAT DES LIEUX

La première étape d'élaboration d'une stratégie de communication consiste à dresser un état des lieux interne (analyse des forces et faiblesses) et externe (opportunités et menaces) de la structure.

Pour cela, des échanges avec les élus et des personnes ayant une bonne connaissance de la structure sont indispensables. Une communication avec les parties prenantes pour comprendre leurs attentes est également nécessaire.

Cette phase d'audit permet l'analyse de la situation et l'identification des freins principaux auxquels la stratégie de communication devra répondre.

Dans le cadre du bilan interne et externe du Syndicat Rivières des 4 Vallées, les freins suivants sont apparus :

- Un manque de crédibilité auprès des élus avec 2 contrats de rivières espacés de plusieurs années et une équipe jeune et féminine.
- Beaucoup de croyances sur les actions à mettre en œuvre.
- Mauvaise connaissance du cadre de compétence du Syndicat.
- Le Syndicat est peu identifié par les communes et le grand public.

» DÉFINIR UNE PROBLÉMATIQUE ET DES OBJECTIFS

De l'état des lieux découle la formalisation du problème à résoudre via la communication. Pour Riv4Val, la problématique était : Comment asseoir la légitimité du Syndicat ?

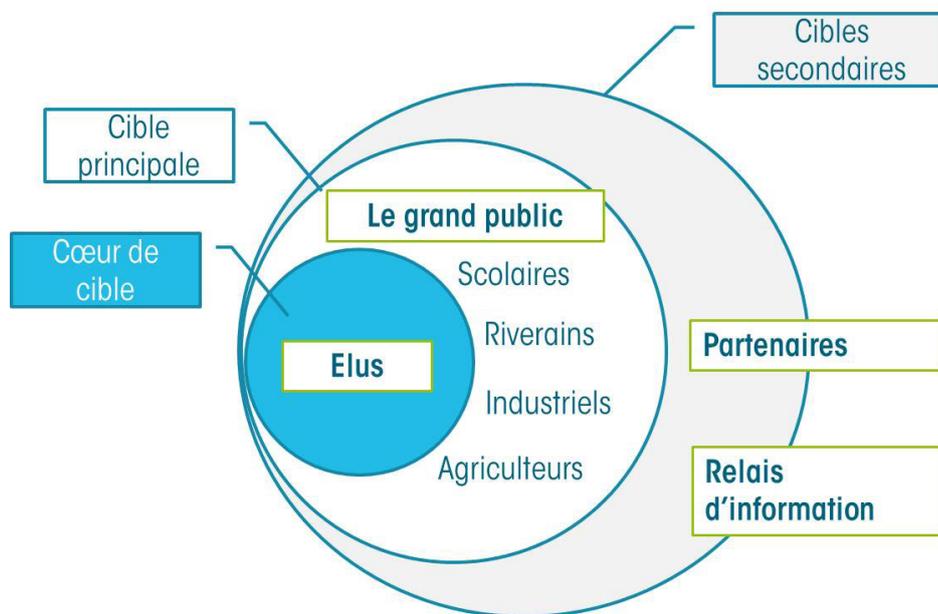
Pour répondre à la problématique, il faudra ensuite atteindre plusieurs objectifs, qui sont souvent de 3 ordres :

- Cognitifs (informer) : c'est par exemple un objectif de notoriété (se faire connaître, être présent dans l'esprit du public).
- Affectif (faire aimer) : c'est l'image. La structure se devra au préalable de formaliser sa culture et son projet pour s'assurer de la cohérence de ses messages.
- Conatifs (faire agir) : ils consistent à modifier ou influencer sur les comportements actuels définis.

Les objectifs de la stratégie de communication du syndicat sont disponibles dans le diaporama numéro 4.

» IDENTIFIER ET CONNAITRE SES INTERLOCUTEURS

La connaissance des interlocuteurs permet d'adapter le message aux attentes des différents publics. Il faut pour cela dresser des généralités sur les comportements et les attentes de chacune des cibles.



Cartographie des interlocuteurs du Syndicat Riv4Val

Pour Riv4Val, le cœur de cible de la stratégie est les élus car ce sont en premier lieu eux qui doivent soutenir les projets. Ils sont également un relai d'information important. Les informer et les convaincre du bienfondé des actions est donc un préalable à une communication grand public efficace.

» LE POSITIONNEMENT

De l'ensemble des étapes ci-dessus va découler la définition d'un positionnement. C'est ce positionnement qui confère à la structure une personnalité reconnaissable par ses différents publics ainsi qu'une identité distincte. Il s'agit de la ligne directrice qui servira dans la construction du message dans les différents supports.

Pour Riv4Val, au regard de l'analyse précédente, c'est l'aspect technique et la notion de partenariat qui semblaient les plus importants à mettre en avant.

» MISE EN PLACE DES ACTIONS

Pour répondre aux objectifs établis, des actions spécifiques doivent ensuite être mises en place.



Pour Riv4Val, un label « contrat de rivière » afin que les communes puissent s'approprier l'outil a été mis en place. Le relai d'articles dans les bulletins municipaux est également un bon moyen pour communiquer efficacement auprès de la population. Cette action participe aussi à l'appropriation de l'outil contrat de rivière par les communes.

L'accent a ensuite été mis sur la thématique principale du contrat, à savoir la restauration éco-morphologique, avec la mise en place d'un protocole d'accompagnement (concertation grand public et animations scolaires).

L'ensemble des actions mises en place par le syndicat selon les différents objectifs fixés est présenté dans le diaporama numéro 4.

SUIVI DE LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION

Différents outils existent pour suivre et planifier une stratégie de communication :

» CORRÉLATION OBJECTIFS/OUTILS

Le tableau de corrélation entre les différents objectifs fixés et les outils mis en place permettent de voir si chaque objectif est bien satisfait par la mise en place d'un outil.

Corrélation sous-objetsifs - outils (opérations)

	Identité visuelle du contrat	Élaboration de l'accompagnement : signature du Contrat	Panorama des thématiques du Contrat	Rif fiche techniques	Mailing	Bilan Intermédiaire	Articles bulletins municipaux	Plaquette « Jours d'Espérance »	Exposition itinérante	Manœuvre pédagogique	Appels à participation	Concours	Interventions scolaires et patrimoine	Web documentaire	Sorties terrain	Comités et Journées techniques	Fête de l'eau	Panorama de l'eau	Identité visuelle	Journal d'Information du Syndicat	Site internet	Périodique du Syndicat	Rapport annuel	Carte du bassin versant	Relations presse
Action C.2.2 : accompagner la mise en œuvre du contrat																									
Mettre en commun un langage, une culture, un ensemble de valeurs communes : fédérer																									
Circulation de l'information : coordination, coopération, concertation, transparence (fluidifier et systématiser le discours)																									
Porter à la connaissance des différents publics les nombreuses thématiques du contrat rivière, les rendre identifiables																									
Développer les partenariats en vue d'une mutualisation des compétences et des outils de communication + Faciliter le relai d'information par les communes et contribuer à leur image ainsi qu'à celle du territoire																									
Action C.2.3 : sensibiliser et éduquer pour accompagner les actions du contrat et les pérenniser																									
Sensibiliser et éduquer les différents publics selon les thématiques du contrat. Gagner l'adhésion des acteurs directement touchés par les actions engagées																									
Impliquer les acteurs / valoriser les bonnes pratiques																									
Faire connaître et faire aimer les cours d'eau, mettre en valeur le patrimoine																									
Donner une valeur économique, sociale et sociétale à l'eau + déployer les arguments santé publique : Notion de services rendus par la rivière																									
Donner un écho local aux politiques nationales et éclairer les enjeux du débat public sur la protection des milieux																									
Action C.2.4 : légitimer le Syndicat et accroître sa visibilité																									
Informers sur les missions du syndicat, clarifier son rôle et l'étendue de ses compétences																									
Conforter la gouvernance de l'eau par le syndicat - se faire identifier comme interlocuteur et partenaire de référence : Revaloriser l'action, faire preuve du nouveau dynamisme du syndicat, assoir les compétences techniques et la légitimité de l'équipe.																									
Rendre compte de l'utilisation de l'argent public																									
Faire prendre conscience de l'intérêt d'agir à l'échelle d'un bassin versant et développer le sentiment d'appartenance																									

Tableau des corrélations objectifs/outils

» « 0 PHYTO » : SENSIBILISER LES PARTICULIERS AU JARDINAGE ÉCOLOGIQUE

L'action 0 Phyto a pour objectif d'ouvrir la discussion sur les pratiques alternatives de jardinage.

Pour cela, une enquête a préalablement été menée sur 10 communes ayant eu une démarche en faveur du 0 phyto. Les habitants ont été questionnés sur leurs pratiques de jardinage et leur connaissance des impacts sur la ressource en eau. La restitution de cette enquête lors d'une soirée débat a permis des échanges sur les différentes solutions alternatives pouvant être mises en place dans un jardin.

Un guide du jardinage écologique adapté au territoire (avec des témoignages de particuliers) ainsi qu'un petit film, ont été réalisés à cette occasion.

Par la suite, des sessions de formations ont été organisées dans les jardins sur différents thèmes (exemple : Comment bien démarrer son potager pour faciliter son entretien ultérieur).

» COMMUNICATION AUTOUR DE L'ÉVÈNEMENT

Afin de mobiliser le grand public sur ce type d'évènement, l'implication des élus est importante puisqu'ils constituent un relai d'information non négligeable auprès de la population.

Le relai des communes via les bulletins municipaux, leur site internet et les panneaux lumineux sont également des outils permettant de communiquer directement auprès de la population.

Enfin, la diffusion de l'évènement à l'ensemble des associations du territoire est utilisée par le syndicat Riv4Val pour communiquer sur ses évènements. Cette action nécessite une base de données des acteurs du territoire la plus complète possible.

SENSIBILISATION DES SCOLAIRES : ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS DE RESTAURATION

Les actions de sensibilisation des scolaires ont donné lieu à l'organisation de deux demi-journées :

- Une demi-journée « contes et histoires de l'eau » avec lecture de contes et ateliers créatifs sur le thème de l'eau. L'idée était d'aborder l'eau et la rivière sous l'angle du symbolique et de développer l'imaginaire en utilisant la littérature et la création.
- Une demi-journée « technique » avec un apprentissage du vocabulaire de la rivière en classe (rivière, méandre, ripisylve...) suivie d'une sortie sur le terrain pour replacer ces notions in situ. Des observations de la faune et la flore, des tests de la qualité de l'eau et du land'art ont également été effectués par les élèves. L'objectif de cette seconde demi-journée étant de faire s'approprier les abords d'une rivière aux élèves.



Affiche «jardiner autrement»



Sensibilisation des scolaires



Sensibilisation des scolaires



» COMMUNICATION ET VALORISATION AUTOUR DE L'ÉVÈNEMENT

Les travaux des élèves ont été exposés en mairie et seront réutilisés pour décorer les sites de travaux du contrat de rivière.

Le fait de mener des animations scolaires est également une façon de créer une occasion de communication et de générer des articles, via la presse mais aussi la commune. Bien que n'étant pas des articles techniques spécifiques aux projets, ils permettent d'y faire allusion et d'utiliser le levier de l'affectif lié à l'usage de la rivière, aux perceptions, à l'intérêt de son bon fonctionnement, etc...

» RELAI D'INFORMATION PAR LES COMMUNES

Selon l'étude préalable menée auprès des élus délégués au Syndicat, il en est ressorti une volonté de communiquer et de relayer l'information dans les communes.

Le Syndicat n'étant pas un lieu de passage, il est nécessaire d'utiliser les communes pour relayer l'information. Les habitants se sentent également plus concernés par les actions si celles-ci semblent directement menées par leurs collectivités et dans leur intérêt. Donner de la matière à communiquer aux communes est donc un moyen pour elles de valoriser leur image et leur engagement.

Dans ce cadre, le syndicat Riv4Val propose des articles et des supports « clés en main » que chaque commune peut choisir de publier pour donner vie à son engagement, via ses propres moyens : site internet, note d'information, journal communal, presse locale ... C'est aussi un moyen indirect d'informer les élus sur l'étendue des actions menées, de générer de la sympathie et de légitimer le Syndicat.

Le relai d'information par les communes est utilisé à chaque fin de travaux, pour les réunions publiques, pour les actualités du syndicat (changement chartre graphique, nouveau site...) et pour diffuser de nouveaux supports (guides, plaquettes...).

L'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE À L'ÉCOLE : ENJEUX, OUTILS & PARTENAIRES

» THIERRY MEYNIER & MARYVONNE GIRARDIN – ÉDUCATION NATIONALE
& VINCENT AMARIDON – AGGLO PAYS D'ISSOIRE (63)

LES GRANDES ÉTAPES DE L'EDD DANS L'ENSEIGNEMENT

L'EDD à l'école n'est pas un sujet récent puisqu'il apparaît dans les programmes scolaires dès les années 1970. L'Education Relative à l'Environnement (ERE) au Québec avec, notamment, les travaux de Lucie Sauvé (pionnière sur l'éducation à l'environnement dans le premier degré) a inspiré l'évolution des programmes de l'éducation nationale en France.

En 2003, une première circulaire institue l'EDD sous l'appellation « éducation à l'environnement pour un développement durable ». De cette première circulaire découle ensuite un plan de généralisation de l'EDD en 2007, avec notamment un volet sur la formation des enseignants. Un troisième plan de généralisation de l'EDD est adopté en 2011 pour tenter de maintenir et développer cette dynamique.

En 2013, la loi de refondation de l'école fait apparaître un volet « Education au développement durable » dans le code de l'éducation. Cette action marque une volonté d'ancrer l'EDD dans les programmes et l'enseignement.

La dernière circulaire en vigueur date de février 2015. Elle est intitulée « Instruction relative au déploiement de l'éducation au développement durable dans l'ensemble des écoles et des établissements scolaires pour la période 2015-2018 ». Une phase d'évaluation de ce plan est prévue au cours de l'année 2018.

L'EDD À L'ÉCOLE PRIMAIRE

[Afin de favoriser le travail des enseignants sur le développement durable, il est nécessaire de les former sur cette notion et de les rassurer sur leur capacité à aborder cette thématique à l'école.

2015 a été une année charnière aux niveaux national et mondial en matière d'éducation à l'environnement et au développement durable, notamment grâce à :

- L'accueil par la France de la conférence des Nations Unies sur le changement climatique (Paris Climat 2015 - COP 21), qui a donné lieu à la mise en place de débats sur le changement climatique dans les écoles. Les orientations annoncées à l'issue de la COP 21 ont également conforté et complété les initiatives définies et engagées par la circulaire de février 2015.
- La lutte contre le dérèglement climatique désignée comme « Grande Cause nationale 2015 » par le Premier ministre.

LES TEXTES OFFICIELS

À l'école primaire, deux textes principaux encadrent les actions d'EDD.

La circulaire de février 2015 sert d'ossature à tous les programmes et aux projets de tous les enseignants. Pour intervenir dans les classes, il faut pouvoir faire référence à cette circulaire.

LE SOCLE COMMUN DE CONNAISSANCES, DE COMPÉTENCES ET DE CULTURE

Ce document recense les enseignements fondamentaux et minimaux devant être fournis aux élèves de la maternelle à la fin du collège. Le nouveau socle de compétence adopté par décret le 31 mars 2015 est divisé en 5 chapitres, dans chacun desquels l'EDD est intégré. Le contenu des 5 chapitres est disponible dans le diaporama numéro 5.

MISE EN ŒUVRE DE L'EDD À L'ÉCOLE PRIMAIRE

L'EDD apparaît de différentes manières à l'école primaire. Les enseignants disposent d'une grande palette de solutions et l'intérêt de cet enseignement réside dans une démarche d'ouverture et de développement de l'esprit critique et du libre arbitre.

Quelques pistes de mise en œuvre de l'EDD dans les écoles :

- Le développement des « coins nature » dans les écoles. Un projet ministériel intitulé «10 000 coins- nature à l'école» avait été lancé à la rentrée 2016 pour initier ce développement. Ce projet, rémunérateur, a connu un engouement tel que toutes les demandes n'ont pu être satisfaites. Des projets de jardins pédagogiques sont aussi encouragés.
- La labellisation d'écoles et d'établissements en démarche de développement durable (E3D).

Il s'agit de grands axes de travail fixés, inscrits au projet d'école ou d'établissement, pour répondre à une thématique locale (les enseignants peuvent par exemple décider de mettre en place des actions pour le tri sélectif, la gestion de la biodiversité, mais aussi la lutte contre l'isolement en milieu rural, la difficulté d'accès aux installations sportives, etc...). Depuis 2016, ces projets doivent contenir un volet sur le développement durable.

LE RÔLE DE L'ENSEIGNANT

L'enseignant n'est pas qu'un exécutant des programmes, il lui est demandé d'être moteur dans les projets pour faire évoluer son enseignement. Pour cela, une marge de manœuvre lui est laissée dans l'application des programmes scolaires.

L'éducation nationale souhaite également instaurer des espaces de parole et de débat pour les enfants à l'école afin de les rendre davantage acteurs de leur éducation.

Voici quelques exemples d'orientations permettant à l'enseignant de traiter l'EDD :

- Satisfaire les besoins de chacun aujourd'hui (alimentation et santé)
- Partager les biens publics mondiaux pour demain (cycle de l'eau)
- Gérer les ressources (hydriques, énergétiques et minérales, animales et halieutiques, végétales...)
- Comprendre la biodiversité

- Travailler au développement humain (aménager des territoires durables, réfléchir aux transports)
- Produire et consommer de façon responsable (agriculture et développement durable). L'agriculture peut être abordée même à l'école primaire.
- Comprendre les risques majeurs.

LES PARTENARIATS

La politique académique d'EDD s'appuie sur une collaboration avec les acteurs territoriaux porteurs de politiques de développement durable : services de l'État, collectivités territoriales, associations, établissements publics, centres de recherche, entreprises, etc. Ces partenariats permettent d'apporter leur soutien aux formations, aux projets d'école et d'établissement et à la production de ressources pédagogiques. Ils favorisent également l'ouverture au monde extérieur et l'ancrage, par des approches concrètes, dans les thématiques propres aux territoires de l'établissement.

L'éducation travaille de longue date à la construction, l'utilisation et la promotion d'outils avec les Parcs Naturels Régionaux. Cependant, comme le montre l'exemple suivant, d'autres partenaires comme des syndicats de rivières peuvent être associés aux projets d'EDD.

UN EXEMPLE DE PARTENARIAT : LE CONTRAT TERRITORIAL « EAU-MÈRE / RUISSEAU DES PARCELLES »

Dans le cadre de ce Contrat Territorial, le choix a été fait de réaliser les actions de sensibilisation des scolaires en interne avec l'animateur du contrat, pour les raisons principales suivantes :

- Intérêt stratégique pour faire connaître l'outil Contrat Territorial sur le territoire (1^{er} sur le territoire) ;
- Pour permettre la rencontre de riverains et d'agriculteurs lors de la préparation et la réalisation des animations. Il s'agit d'une bonne porte d'entrée pour l'animateur du contrat ;
- L'expérience en animation scolaire du salarié grâce à une formation au CPIE Clermont Dômes.

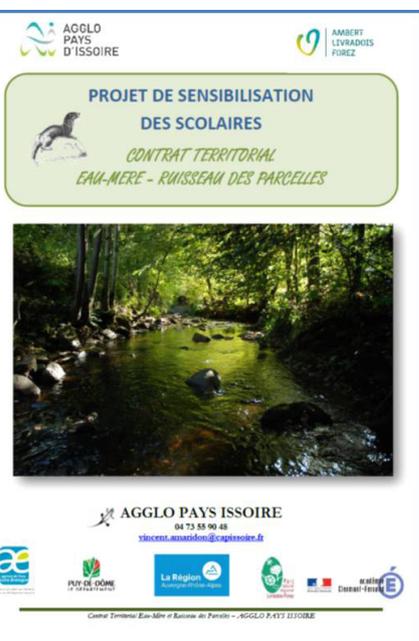
Le choix a donc été fait de valoriser cette compétence de l'animateur.

MISE EN PLACE DU PARTENARIAT AVEC L'ÉDUCATION NATIONALE

Afin de créer un partenariat avec l'éducation nationale, un projet de sensibilisation des scolaires a été transmis aux deux circonscriptions du territoire (Issoire et Ambert). La validation de ce projet par les circonscriptions permet d'intervenir auprès des scolaires.

» OBJECTIFS DU PROJET

La volonté affichée du Contrat Territorial est d'effectuer un projet sur l'ensemble de l'année scolaire, avec une forte implication de l'enseignant(e). Selon l'approche et le projet de ce dernier, l'animateur du contrat s'adapte en intervenant directement auprès des élèves ou en faisant appel à un prestataire.



Projet de sensibilisation des scolaires

Le détail des objectifs est disponible dans le diaporama numéro 5.

» DÉROULEMENT DE LA MISE EN PLACE DU PROJET AVEC LES ENSEIGNANTS

Formation

L'inspection inscrit sur son plan de formation (18h annuel par enseignant(e)) des animations obligatoires ainsi qu'un volet optionnel contenant des animations sur des thématiques diverses, qui peuvent être réalisées par des partenaires disponibles sur le territoire.

Début 2017, l'animateur du contrat est intervenu auprès des enseignants dans le cadre de ces animations optionnelles pour communiquer sur les enjeux locaux liés aux milieux aquatiques.

Par la suite, des rencontres individualisées pour récolter les besoins des enseignant(e)s sont effectuées. En fonction de ces demandes, l'animateur construit un projet de sensibilisation avec des interventions adaptées. Des exemples d'interventions sont disponibles dans le diaporama numéro 5.

Pour finaliser les projets, une journée de valorisation des travaux effectués par les élèves est organisée. Cette journée est très importante pour valoriser les projets réalisés.

BILAN GLOBAL



Animations scolaires

Sur 3 années scolaires, 21 classes (soit environ 550 enfants) ont participé à un projet de sensibilisation sur le territoire du Contrat Territorial.

Ces projets :

- Permettent de mobiliser beaucoup d'acteurs : élus, agriculteurs, riverains, agents communaux, parents d'élèves... Les élèves questionnent par exemple le maire sur la provenance de l'eau potable de la ville.
- Sont appréciés par les élus du territoire.
- Sont chronophages dans la mise en place des animations : rencontre, repérage terrain, mise en place d'animations adaptées, organisation de la journée de valorisation,... Le technicien de rivière de la structure est donc parfois mobilisé pour construire ces actions.

BUDGET

Le budget annuel de réalisation des animations est de 2500€ (achat de matériel, location de salle, de bus).

La liste du matériel utilisé est donnée dans le diaporama numéro 5.

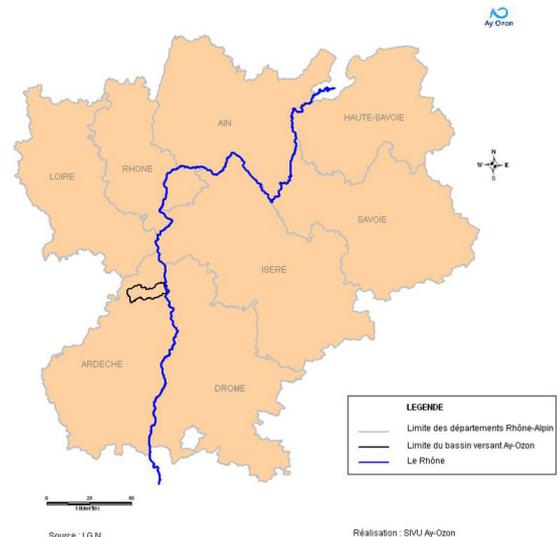
CONCEPTION D'ANIMATIONS PÉDAGOGIQUES SUR LE THÈME DE L'EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES

» JONATHAN MALINEAU – SYNDICAT MIXTE AY-OZON (07) & SERGE CHALEIL – PNR LIVRADOIS-FOREZ (63)

CONTEXTE

Le syndicat Ay-ozon, situé dans le département de l'Ar-dèche, anime un contrat de rivière sur les cours d'eau de l'Ay et de l'Ozon. Créé en 1997, il regroupe aujourd'hui 15 communes adhérentes.

Le volet C du contrat de rivière, dont le contenu détaillé est présenté dans le diaporama numéro 6, contient la mise en place d'animations pédagogiques au sein des écoles du territoire. Ces animations sont réalisées en interne par le chargé de mission du syndicat. Elles sont plébiscitées par les élus de la structure et permettent au syndicat d'être reconnu et apprécié sur le territoire.



Territoire du syndicat Ay-Ozon

OBJECTIFS DES ANIMATIONS

Le but de ces actions est d'apporter des notions sur le cycle de l'eau et des milieux aquatiques aux élèves. Au-delà de ces notions, c'est également un moyen d'éveiller la curiosité des enfants sur l'environnement qui les entoure.

FINANCEMENT

Le coût des animations est estimé à 4800€ par an avec un financement à 50% par l'Agence de l'eau et 30% par la Région Auvergne Rhône Alpes. L'indicateur de suivi est le nombre d'élèves touché par les animations (environ 67 animations par an).

PRÉPARATION EN AMONT

Pour solliciter les écoles, le syndicat envoie un courrier tous les 5 ans pour proposer des animations à l'ensemble des écoles du territoire. Cette périodicité est suffisante pour avoir assez de demandes chaque année.

Un courrier est également envoyé aux parents avant le démarrage des animations pour expliquer l'action et donner à voir l'utilité des moyens fournis au syndicat par les communes.

Le contenu détaillé de la préparation nécessaire en amont des animations est disponible dans la présentation numéro 6.

PRÉSENTATION DES ANIMATIONS

Un cycle d'animation est proposé sur une période de mars à juin avec 8 interventions, dont une réalisée par une association d'EEDD.

Au début de chaque nouvelle activité, un récapitulatif de l'activité précédente est effectué par l'animateur.

L'EAU DES CARTES

Cette animation est la première réalisée au cours de l'année, elle permet d'apprendre à connaître les enfants et à l'animateur de se présenter. Elle consiste à apprendre aux élèves l'utilisation d'une carte (où se situe le nord, comment lire une légende, utiliser un curvimètre....).



Animation « l'eau des cartes »

FABRIQUONS UN RELIEF



Animation « Fabriquons un relief »

Pour cette activité, chaque élève découpe une carte IGN de sa commune selon une courbe de niveau différente. La superposition de ces découpages permet ensuite de créer une cartographie en relief. Cette réalisation permet d'aborder les notions d'écoulement de l'eau, de bassins versants, etc...

Il s'agit d'un travail manuel apprécié par les enfants.

LE GRAND CYCLE DE L'EAU

Afin d'étudier le grand cycle de l'eau, la classe est divisée en plusieurs groupes pour travailler sur différentes thématiques (infiltration et ruissellement, évaporation de l'eau, etc...).

Ces travaux effectués sont ensuite restitués à l'ensemble de la classe à l'issue de l'activité.



Animation sur le grand cycle de l'eau

LE PETIT CYCLE DE L'EAU



Animation sur le petit cycle de l'eau

L'étude du petit cycle de l'eau s'effectue via un suivi à la fluorescéine du trajet des eaux usées, depuis les lavabos de l'école jusqu'à la station d'épuration.

L'arrivée à la STEP est l'occasion de présenter son fonctionnement aux élèves. Cette activité permet également à l'animateur du syndicat d'entretenir un contact direct avec le personnel des stations d'épuration.

Une fiche enquête à réaliser à la maison est donnée aux élèves à l'issue de la visite pour effectuer des investigations sur leur réseau d'eau à leur domicile.

VISITE DE LA STATION DE POMPAGE ET DE POTABILISATION

Sur le même principe que précédemment, cette activité permet de découvrir l'autre partie du petit cycle de l'eau via la visite d'une station de pompage et d'une usine de potabilisation. Elle permet d'insister sur la nécessité de ne pas polluer l'eau.

INTERVENTION D'UNE ASSOCIATION EEDD

L'intervention de l'association «planètes mômes» est utilisée pour aborder à nouveau les notions du cycle de l'eau de manière théâtrale. Elle permet aux enfants d'approcher ces notions d'une autre façon et de les consolider.

JOURNÉE DÉCOUVERTE DE LA RIVIÈRE



Journée de découverte de la rivière

La découverte de la rivière s'effectue sur une journée entière.

Le matin, la classe est divisée en plusieurs groupes et un jeu de piste les mène jusqu'à la rivière. L'après-midi est consacrée à des activités de découverte du fonctionnement d'un cours d'eau.

Cette action permet de communiquer sur les travaux effectués au sein du syndicat et d'expliquer les raisons de ces actions.

JOURNÉE PÊCHE



Journée pêche

La journée de pêche est réalisée en partenariat avec la fédération de pêche et les associations de pêche locales. Ce partenariat permet de fournir aux élèves un permis de pêche et aux associations locales de promouvoir cette pratique auprès des jeunes.

Plus de détails sur les actions, le bilan financier, et les aspects positifs et négatifs d'un portage en interne de ces activités sont disponibles dans le diaporama numéro 6.

EVALUATION DES ANIMATIONS

Afin d'évaluer les activités proposées, un questionnaire est remis à l'issue de l'année scolaire à l'instituteur et aux enfants. Le contenu de ce questionnaire est disponible dans le diaporama numéro 6.

PROJET « CINERGIE »



Réalisation de courts métrage par les élèves

» PRÉSENTATION

« Cinergie » est un projet réalisé sur l'année scolaire 2004/2005 par les enfants du territoire du Parc sur le thème de l'eau. Il a été conduit par le PNR Livradois-Forez en partenariat avec un grand nombre d'acteurs :

» PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

- Rectorat de l'académie de Clermont-Ferrand,
- Conseil régional Auvergne,
- ADEME,
- DIREN,
- Conseil général du Puy-de-Dôme,
- L'Agence de l'eau Loire-Bretagne.



» PARTENAIRES PRIVÉS

- CAISSE D'ÉPARGNE,
- EDF,
- AVENTIS,
- GDF.

» OBJECTIF

L'objectif était d'informer les élèves sur les enjeux de l'eau via la réalisation de courts métrages. En dehors du travail sur le thème de l'eau, ce projet a également permis de sensibiliser les élèves au rôle de l'image.

» BILAN

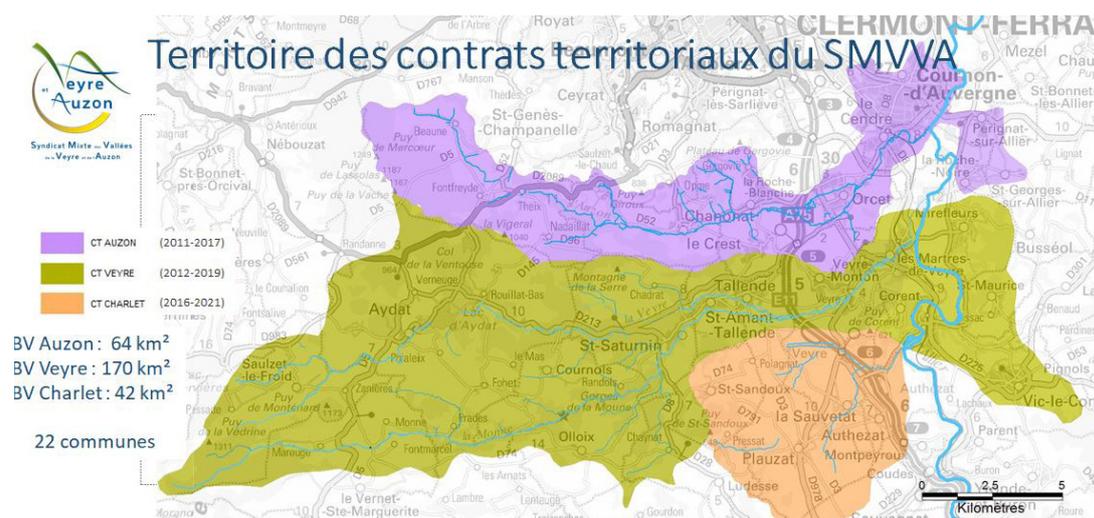
Le projet a permis la création de 9 courts métrages réalisés grâce à la mobilisation de professionnels de l'image rassemblés dans un DVD. Ces productions audiovisuelles ainsi que les expositions, maquettes et autres productions réalisées ont été valorisées lors de journées de restitutions avec l'ensemble des classes participantes. Chaque enfant a reçu un DVD pour le montrer à sa famille.

Le coût final de ce projet se situe entre 70 000 et 80 000€.

ÉLABORER UN PROJET D'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT AUPRÈS DES SCOLAIRES DANS LE CADRE D'UN CONTRAT TERRITORIAL

» BÉATRICE MALHERBE – SYNDICAT MIXTE DES VALLÉES DE LA VEYRE ET DE L'AUZON (63)

Sur son territoire situé au sud de Clermont-Ferrand, le SMVVA anime trois Contrats Territoriaux (Auzon, Veyre et Charlet). Le programme d'animation scolaire présenté ci-dessous s'inscrit dans les programmes d'actions de ces 3 contrats.



THÉMATIQUES DE TRAVAIL

3 thématiques principales, en lien avec les problématiques du territoire, sont traitées dans le cadre des animations scolaires :

- « Nos petites plantes grandissent mieux sans pesticides » ;
- La continuité écologique de la Veyre ;
- Le Bocage (absence de bocage importante sur le bassin versant du Charlet)

HISTORIQUE

Les animations scolaires du SMVVA ont démarré dans le cadre du premier Contrat de Rivière Veyre - Lac d'Aydat, signé en 2005. L'Éducation Nationale a été sollicitée pour effectuer un travail de construction collaboratif des animations. La principale exigence a été l'implication des enseignants, qui doivent être partie prenante des animations afin de maintenir une dynamique dans leur classe tout au long de l'année.



Signature du partenariat

En novembre 2016, une officialisation du partenariat entre le SMVVA et l'Éducation Nationale a eu lieu via la signature d'une convention de partenariat d'objectifs par le président du SMVVA et l'inspecteur de la circonscription de Clermont-Gergovie, représentant l'Inspecteur d'Académie du Puy-de-Dôme, Directeur des Services Départementaux de l'Éducation Nationale.

DÉROULEMENT ET CONTENU DU PROGRAMME

Les interventions vont de la maternelle au cycle trois. Chaque année, 6 interventions sont menées dans chaque classe participante. Ces animations sont réalisées par le CPIE Clermont Dôme, prestataire du SMVVA.

Entre chaque demi-journée, l'enseignant possède un « contrat » à poursuivre afin de préparer la venue de l'animateur à la séance suivante. Des outils sont également créés tout au long de l'année (jeux de société, maquettes, panneaux d'exposition...). Ces réalisations sont présentées au cours d'une journée de restitution, qui permet de réunir environ 400 élèves chaque année.



Exemples de réalisations

L'objectif pédagogique principal de ces animations est d'éveiller les enfants, de leur donner un esprit critique et non des recommandations ou des consignes directives.

L'animatrice du SMVVA, le CPIE et les conseillers pédagogiques du territoire se réunissent 3 à 4 fois par an afin de réfléchir à l'orientation à donner au programme et faciliter son avancement. Des temps d'animation à destination des enseignants (sur le temps de formation de ces derniers) sont également menés. Au cours de ces réunions, des points d'avancement sont

faits et les enseignants rencontrent les animateurs du CPIE sur leur thématique choisie pour commencer à définir leur programme.

FINANCEMENTS

Les financements proviennent de l'agence de l'eau Loire Bretagne et du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme. Les financements de l'agence de l'eau étant en diminution, cette année, le syndicat prend à sa charge une partie de plus en plus importante des coûts. La situation est difficilement tenable sur le long terme et un maintien des financements dans le prochain programme d'action de l'agence serait primordial pour continuer ces actions.

RÉDACTION DU CAHIER DES CHARGES

Pour pouvoir ouvrir le programme à un maximum de classes, le choix a été fait par le SMVVA de passer par un prestataire. Des interventions en direct par les animateurs du SMVVA auraient mobilisé trop de temps de travail. De plus, s'appuyer sur un prestataire spécialisé permet de disposer de compétences, d'expérience et de matériels d'animation spécifiques. Pour cela, un cahier des charges adapté à la thématique a dû être rédigé.

Une première maquette du cahier des charges a été élaborée par le SMVVA puis soumise aux conseillers pédagogiques de l'Éducation Nationale afin de vérifier sa pertinence vis-à-vis des objectifs des programmes scolaires.

La consultation a ensuite été menée par marchés à procédure adaptée dans le cadre des Contrats Territoriaux animés par le syndicat.

Le contenu du cahier des charges est disponible dans le diaporama numéro 7.

PARTICIPATION

En 2005, 12 classes ont participé aux premières animations réalisées. Ce nombre est monté jusqu'à 28 en 2008 et se stabilise autour de 16 à 17 classes depuis plusieurs années. Depuis 2005, 4 304 élèves ont bénéficié de ces animations. La participation des classes se fait sur la base du volontariat et la sélection priorise les premières écoles inscrites ainsi que celles n'ayant jamais participé au programme.

Ces animations ont également participé à lancer la labellisation E3D des écoles du territoire.

COMMUNICATION GRAND PUBLIC DU SMVVA

Le SMVVA mène également un grand nombre d'actions de communication à destination du grand public.

Le contenu de ces actions est disponible à la fin du diaporama numéro 7.

LISTE DES PARTICIPANTS

Nom	Organisme	Adresse	Adresse e-mail
Vincent AMARIDON	Agglo Pays d'Issoire	63500 ISSOIRE	vincent.amaridon@capissoire.fr
Martin BE	ARRA ²	63000 CLERMONT-FERRAND	martin.be@arraa.org
Axel BERRIER	SIFOR	74100 VILLE-LA-GRAND	sifor.axelberrier@orange.fr
Thierry BISSIRIEX	Agence de l'Eau LB - Allier Loire Amont	63370 LEMPDES	Thierry.BISSIRIEX@eau-loire-bretagne.fr
Magali BOUDEAU	CCLNB	58400 LA CHARITE SUR LOIRE	m.boudeau@rivieresnievres.fr
Arnaud BOURSE	SHR	73170 YENNE	a.bourse@haut-rhone.com
Aline BRANCHARD	RIV4VAL	38441 SAINT JEAN DE BOURNAY	aline.branchard@riv4val.fr
Guillaume CANAR	Syndicat mixte Lot Dourdou	48500 LA CANOURGUE	g.canar@smdl.fr
Serge CHALEIL	PNRLF	63880 ST GERVAIS SOUS MEYMONT	s.chaleil@parc-livradois-forez.org
Etienne CHALLET	SIVU Couze Chambon amont	63710 SAINT-NECTAIRE	anim.ct-siav@orange.fr
Sandie CHOSSONNERY	SIMA COISE	42330 SAINT GALMIER	s.chossonnery@sima-coise.fr
Géraldine COUTEAU	Réseau Éducation à l'Environnement Auvergne	63000 CLERMONT-FERRAND	coordination@ree-auvergne.org
Thierry DALBAVIE	Réseau Éducation à l'Environnement Auvergne	63000 CLERMONT-FERRAND	contact@ree-auvergne.org
Romain DESCHAMPS	CEN Allier	03500 CHATEL-DE-NEUVRE	romain.deschamps@espaces-naturels.fr
Coralie DUBOURGNON	Saint-Flour Communauté	15100 SAINT-FLOUR	c.dubourgnon@saintflourco.fr
Grégory GARCIA	Gens de rivière	69530 BRIGNAIS	gensderiviere69@gmail.com
Anne-Sophie GAUMOND	SMAELT	42110 FEURS	smaelt@yahoo.fr
Maryvonne GIRARDIN	Education Nationale	63220 RIOM	girardin.maryvonne@bbox.fr
Thibault GOUTIN	FRAPNA 74	74370 PRINGY	thibault.goutin@frapna.org
Romain HAMANT	Lycée Agricole de Cibéins	01600 Misérieux	romain.hamant@educagri.fr
Francis HUBERT	Département de l'Ardèche	07007 PRIVAS CEDEX	fhubert@ardeche.fr
Manon LAFFETER	SOS Lorie Vivante - ERN France	43000 LE PUY EN VELAY	manon.laffeter@gmail.com
Pierre LAVINA	La maison de l'Améthyste	63580 LE VERNET LA VARENNE	maison.amethyste@orange.fr
Yves LECAUDE	Comité AuRA de canoë kayak	38300 BOURGOIN JALLIEU	auvergnernhonealpes@ffck.org
Jérôme LICHA	Conseil départemental de la Loire	42022 SAINT ETIENNE CEDEX	Jerome.LICHA-GRATTARD@loire.fr
Laurent LONGCHAMBON	CPIE Clermont-Dômes	63122 SAINT GENES CHAMPANELLE	llongchambon.cpie63@orange.fr
Béatrice MALHERBE	SMVVA	63450 SAINT SATURNIN	beatrice.malherbe@smva.fr
Jonathan MALINEAU	Syndicat Mixte de l'Ay-Ozon	07290 ARDOIX	syndicat@rivieres-ay-ozon.fr
Aurélien MATHEVON	SMVVA	63450 SAINT SATURNIN	aurelien.mathevon@smva.fr
Thierry MEYNIER	Education Nationale	63034 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1	thierry.meynier@ac-clermont.fr
Gonzague MONTMAGNER	Conseil départemental de la Loire	42022 SAINT ETIENNE	Gonzague.DE-MONTMAGNER@loire.fr
Charlotte PENEL	RIV4VAL	38440 SAINT JEAN DE BOURNAY	charlotte.penel@riv4val.fr
Guillaume PONSONNAILLE	SIGAL	15500 MASSIAC	alagnon@wandoo.fr
Elodie PRINTINHAC	CC Ambert Livradois Forez	63600 AMBERT	elodie.printinhac@ambertlivradoisforez.fr
Anne-Fanny PROFIT	SOS Loire Vivante - ERN France	43000 LE PUY EN VELAY	anne-fanny.profit@rivernet.org
Mélanie ROUVERON	SM3A	74800 SAINT PIERRE EN FAUCIGNY	servicecivique4@sm3a.com
Gaëlle THEVENARD	CEN Allier	03500 CHATEL-DE-NEUVRE	gaelle.thevenard@especies-naturels.fr
Marie THIBERVILLE	Département de l'Isère	38022 GRENOBLE CEDEX 1	marie.thiberville@isere.fr
Anais TRINQUART	Syndicat Mixte Bassin Versant Bourbince	71300 MONTCEAU-LES-MINES	a.trinquart@bourbince.fr
Nicolas VALE	ARRA ²	38000 GRENOBLE	nicolas.vale@arraa.org
Sophie VALLEIX	Département du Puy-de-Dôme	63033 CLERMONT-FERRAND	sophie.valleix@puy-de-dome.fr
Martine VINCENT	Département de l'Allier	3016 MOULINS CEDEX	vincent.m@allier.fr
Séverine WILLAY	Conservatoire d'Espaces Naturels	01800 CHARNOZ SUR AIN	animation01@mail.cenrhonealpes.org

L'Association Rivière Rhône Alpes Auvergne est un réseau d'acteurs pour la gestion globale des milieux aquatiques et de l'eau qui rassemble plus de 1 000 professionnels afin de favoriser les échanges et mutualiser les expériences.

Pour répondre aux besoins de ses adhérents, l'ARRA organise régulièrement des journées techniques d'information et d'échange.

Ces actes proposent une synthèse de la journée « Sensibilisation du grand public et des scolaires aux enjeux de l'eau » organisée le 24 novembre 2017 à Authezat (63) en partenariat avec l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et la Région Auvergne-Rhône-Alpes.



ASSOCIATION
RIVIÈRE RHÔNE ALPES AUVERGNE

ASSOCIATION RIVIÈRE RHÔNE ALPES AUVERGNE
7 RUE ALPHONSE TERRAY > 38000 GRENOBLE
04 76 48 98 08 > ARRA@RIVIERERHONEALPES.ORG
WWW.RIVIERERHONEALPES.ORG